



RECUS AU RECRUTEMENT « RESERVES » ADJAENES 2014
RECUS AU RECRUTEMENT SANS CONCOURS ADJAENES 2014
- ACADEMIE DE CAEN -

Le syndicat vous informe

François FERRETTE,
secrétaire académique

Bonjour,

Permetts-moi, au nom du SNASUB-FSU, de te féliciter pour ta réussite au recrutement réservé sans concours 2014. Tu trouveras ci-après un certain nombre d'informations pour t'aider à mieux comprendre comment va se passer la procédure pour ton affectation à la rentrée de septembre 2014.

1 – comment va se dérouler l'affectation ?

Il faut attendre la fin de la CAPA portant sur le mouvement des actuels ADJAENES qui a lieu le **5 juin 2014** pour que la liste des postes vacants soit connue. La DEPAP communiquera cette liste à chaque lauréat qui doit les classer par préférence d'affectation. Précisons que la note de service ministérielle n°2013-009 du 14 janvier 2013 portant sur les conditions de titularisation sur les recrutements Sauvadet indique : « *l'affectation sur place se fera selon les possibilités d'accueil de l'administration (emplois ouverts, postes vacants) sans pouvoir être garantie.* »

Les autorités académiques vont affecter chaque lauréat du recrutement réservé, dans la mesure du possible, en fonction des vœux. Tout ceci devrait se dérouler courant juin.

2 – ce qui change sur le plan de la rémunération

Les ADJAENES perçoivent une indemnité mensuelle appelée Indemnité d'Administration et de Technicité (IAT) qui s'ajoute au salaire. Son montant varie en fonction du grade dans lequel on est placé (voir ci-dessous). Le recrutement sans concours concerne la 2^e classe. Ces montants ne s'appliquent pas à l'université de Caen ou au CROUS.

Grade	IAT mensuelle 2014
ADJAENES 2 ^e Classe (Echelle 3)	196,42€
ADJAENES 1 ^{ère} Classe (Echelle 4)	202,67€
ADJAENES Principal 2 ^e classe (Echelle 5)	204,83€
ADJAENES Principal 1 ^{ère} classe (Echelle 6)	213,33€

3 - la titularisation

Il y a une période de stage avant titularisation où l'agent est fonctionnaire-stagiaire. Seuls les contractuels recrutés sur les dispositifs réservés (dits Sauvadet) bénéficient d'une titularisation après 6 mois d'exercice et 1 an pour les recrutements « classiques ». Ces durées peuvent être allongées en fonction d'éventuels arrêts maladie ou de congé maternité qui prolongent la période de stage d'autant.

4—droit au reclassement

En devenant fonctionnaire, un contractuel a droit à une reprise de services lors de la titularisation. Pour la Catégorie C, le décret n°2005-1228 du 29 septembre 2005 cadre les modalités de calcul entre les services dans le privé ou le public. Cela permet d'être classé à un certain niveau de la grille indiciaire des ADJAENES.

Voir la page 22 du guide non titulaires :

http://www.snasub.fr/IMG/pdf/Conv_186_ANT_light.pdf

4 – quels sont vos interlocuteurs à la CAPA des ADJAENES?

Elues	téléphone prof.	mél	adresse professionnelle
Adjoint administratif de l'Éducation nationale et de l'Enseignement supérieur (ADJAENES)			
Isabelle PICHON (titulaire)	02.31.78.96.96	isabelle.pichon@ac-caen.fr	collège Senghor, 8, rue Roussillon, 14123 IFS
Dominique LEFEVRE (suppléante)	02.33.59.36.40 / 06.69.05.13.29	Dominique.Lefevre@ac-caen.fr	Collège Victor Hugo, 3 rue Alexandre Mauduit, 50150 SOURDEVAL
Geneviève TRUFFOT (titulaire)	02.31.30.15.69 / 06.65.20.71.81	genevieve.salmero-truffot@ac-caen.fr	Rectorat Caen, 168 rue caponnière, 14000 CAEN
Patricia SEBIRE (titulaire)	02.31.48.24.60	Patricia.Pouyadoux@ac-caen.fr	Collège Gambier, BP 97205, 14107 LISIEUX cedex
Patricia Fauvel (suppléante)	02.33.48.81.66	Patricia.fauvel@ac-caen.fr	Collège Anatole France, place de la mairie, BP 26, 50530 SARTILLY
Marie-Paule KOSCIELNY (titulaire)	02.31.86.37.81	Marie-Paule.Koscielny@ac-caen.fr	Collège Hastings, 6, rue Robert Le Magnifique, BP 6175, 14065 CAEN CEDEX 1
Marie-Claude BARIL (suppléante)	02.33.98.16.30	Marie-Clau.Baril@ac-caen.fr	Collège René Cassin 61430 ATHIS DE L'ORNE

La CAPA aura lieu le 5 juin à 10h00.
Vous pourrez contacter en priorité Geneviève Truffot (06.65.20.71.81) à partir de 13h30 pour connaître les postes vacants à titre officieux.

**Syndicat National de l'Administration Scolaire Universitaire
 et des Bibliothèques - Fédération Syndicale Unitaire.**

SNASUB-FSU, 48, rue du Val Noble, 61000 Alençon

02.33.27.56.09 / 06.11.64.15.57 / snasub-caen@orange.fr - chaque jour : 13h30 - 17h30

